

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 077-200036481-20240327-DCS2024_004-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Seine-et-Marne
Numérique

077090 968 ORGANISME

Numéro SIRET : 20003648100014

SEINE ET MARNE NUMÉRIQUE

BUDGET PRINCIPAL SMN

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DÉPARTEMENTALE DE MELUN

M57

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par Nature

ANNÉE 2023

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

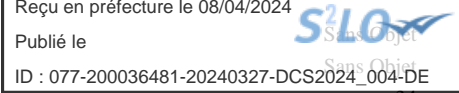
IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet



B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	
B9 - Etat du personnel	34
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	37
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	38
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	40
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des gr
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	1 876 661,38	1 816 472,29	0,00	-60 189,09	A1
Investissement	158 332,16	42 259,78	(2)	-116 072,38	A2
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	1 718 329,22	1 774 212,51	(3)	55 883,29	A3

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)		
TOTAL des RAR	I + II 72,97	III + IV 0,00	-72,97	B1	
Investissement	I 72,97	III 0,00	-72,97	B2	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	0,00	B3	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	-60 262,06
Investissement	A2 + B2	-116 145,35
Fonctionnement	A3 + B3	55 883,29

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

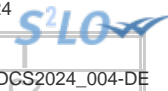
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 72,97
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	72,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 718 329,22	G	1 774 212,51
	Section d'investissement	B	158 332,16	H	42 259,78
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 876 661,38	= G + H + I + J	1 816 472,29
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	72,97	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	72,97	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 718 329,22	= G + I + K	1 774 212,51
	Section d'investissement	= B + D + F	158 405,13	= H + J + L	42 259,78
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 876 734,35	= G + H + I + J + K + L	1 816 472,29

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	9 350,04	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	148 010,12	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		157 360,16	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	2 529,43
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	2 529,43
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 157 360,16	II 2 529,43
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	38 758,35
041	Opérations patrimoniales (8)	972,00	972,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 972,00	IV 39 730,35

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	158 332,16	II + IV	42 259,78
--------------	---------	-------------------	---------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	158 332,16	II + IV + VI + VII	42 259,78
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-116 072,38		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	342 388,79	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	285 593,41
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 284 802,43	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	16 567,43	74 Dotations et participations (1)	1 447 014,68
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	177,26
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	23 885,16
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 643 758,65	Total recettes de gestion des services	1 756 670,51
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	35 812,22	77 Produits spécifiques (1)	17 542,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 679 570,87	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 774 212,51

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	38 758,35	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 38 758,35	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 718 329,22	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 774 212,51
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 718 329,22	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 774 212,51
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	55 883,29
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 350,04	0,00	9 350,04
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	148 010,12	972,00	148 982,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		157 360,16	972,00	158 332,16

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	342 388,79		342 388,79
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 284 802,43		1 284 802,43
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	16 567,43	0,00	16 567,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	35 812,22	0,00	35 812,22
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	38 758,35	38 758,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 679 570,87	38 758,35	1 718 329,22

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 529,43	0,00	2 529,43
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	972,00	972,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		38 758,35	38 758,35
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 529,43	39 730,35	42 259,78

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	23 885,16		23 885,16
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	285 593,41		285 593,41
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 447 014,68		1 447 014,68
75	Autres produits de gestion courante (8)	177,26	0,00	177,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	17 542,00	0,00	17 542,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 774 212,51	0,00	1 774 212,51

Pour information R002 Résultat positif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.


(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le
ID : 077-200036481-20240327-DCS2024_004-DE



(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		391 000,00	158 332,16	72,97	232 594,87	0,00	158 332,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 350,03	9 350,04	0,00	19 999,99	0,00	9 350,04
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360 449,97	148 010,12	72,97	212 366,88	0,00	148 010,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		389 800,00	157 360,16	72,97	232 366,87	0,00	157 360,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		389 800,00	157 360,16	72,97	232 366,87	0,00	157 360,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	200,00	0,00		200,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 000,00	972,00		28,00		972,00
Total des dépenses d'ordre		1 200,00	972,00		228,00		972,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		391 000,00	158 332,16	72,97	232 594,87	0,00	158 332,16

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 077-200036481-20240327-DCS2024_004-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		66 819,03	42 259,78	0,00	24 559,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	819,03	2 529,43	0,00	-1 710,40
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		819,03	2 529,43	0,00	-1 710,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		819,03	2 529,43	0,00	-1 710,40
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	65 000,00	38 758,35		26 241,65
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000,00	972,00		28,00
Total des recettes d'ordre		66 000,00	39 730,35		26 269,65
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		324 180,97			
Total des recettes d'investissement cumulées		391 000,00	42 259,78	0,00	348 740,22

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		391 000,00	158 332,16	72,97	232 594,87	0,00	158 332,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 350,03	9 350,04	0,00	19 999,99	0,00	9 350,04
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	24 350,03	9 350,04	0,00	14 999,99	0,00	9 350,04
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360 449,97	148 010,12	72,97	212 366,88	0,00	148 010,12
21535	Réseaux de transmission	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	230 449,97	141 554,96	0,00	88 895,01	0,00	141 554,96
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	1 609,20	0,00	18 390,80	0,00	1 609,20
2185	Matériel de téléphonie	10 000,00	349,00	72,97	9 578,03	0,00	349,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	4 496,96	0,00	5 503,04	0,00	4 496,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		389 800,00	157 360,16	72,97	232 366,87	0,00	157 360,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		389 800,00	157 360,16	72,97	232 366,87	0,00	157 360,16
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	200,00	0,00		200,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	200,00	0,00		200,00		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200,00	0,00		200,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000,00	972,00		28,00		972,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour réalisation, dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
21838	Autre matériel informatique	1 000,00	972,00		28,00		972,00
Total des dépenses d'ordre		1 200,00	972,00		228,00		972,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		66 819,03	42 259,78	0,00	24 559,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	819,03	2 529,43	0,00	-1 710,40
10222	FCTVA	819,03	2 529,43	0,00	-1 710,40
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		819,03	2 529,43	0,00	-1 710,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		819,03	2 529,43	0,00	-1 710,40
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	65 000,00	38 758,35		26 241,65
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	3 083,00		1 917,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	0,00	7 780,00		-7 780,00
2817533	Réseaux câblés (mise à dispo)	8 000,00	0,00		8 000,00
281838	Autre matériel informatique	41 000,00	20 516,91		20 483,09
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	4 015,44		1 984,56
28185	Matériel de téléphonie	4 000,00	1 679,00		2 321,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	1 684,00		-684,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 000,00	972,00		28,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	972,00		28,00
Total des recettes d'ordre		66 000,00	39 730,35		26 269,65

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 077-200036481-20240327-DCS2024_004-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 900 000,00	1 696 807,59	21 521,63	0,00	1 181 670,78	0,00	1 718 329,22
011	Charges à caractère général (3)	1 194 000,00	321 582,12	20 806,67	0,00	851 611,21	0,00	342 388,79
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 500 000,00	1 284 802,43	0,00	0,00	215 197,57		1 284 802,43
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	101 000,00	15 852,47	714,96	0,00	84 432,57	0,00	16 567,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 795 000,00	1 622 237,02	21 521,63	0,00	1 151 241,35	0,00	1 643 758,65
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	35 812,22	0,00	0,00	4 187,78		35 812,22
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		40 000,00	35 812,22	0,00	0,00	4 187,78		35 812,22
Total des dépenses réelles		2 835 000,00	1 658 049,24	21 521,63	0,00	1 155 429,13	0,00	1 679 570,87
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	65 000,00	38 758,35			26 241,65		38 758,35
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		65 000,00	38 758,35			26 241,65		38 758,35
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 900 000,00	1 696 807,59	21 521,63	0,00	1 181 670,78	0,00	1 718 329,22

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 733 959,39	1 774 212,51	0,00	0,00	-40 253,12
013	Atténuations de charges (3)	0,00	23 885,16	0,00	0,00	-23 885,16
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	305 000,00	285 593,41	0,00	0,00	19 406,59
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 425 000,00	1 447 014,68	0,00	0,00	-22 014,68
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 759,39	177,26	0,00	0,00	3 582,13
Total des recettes de gestion des services		1 733 759,39	1 756 670,51	0,00	0,00	-22 911,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	17 542,00	0,00	0,00	-17 542,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	17 542,00	0,00	0,00	-17 542,00
Total des recettes réelles		1 733 759,39	1 774 212,51	0,00	0,00	-40 453,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	200,00	0,00			200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		200,00	0,00			200,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 166 040,61				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 900 000,00	1 774 212,51	0,00	0,00	1 125 787,49

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 077-200036481-20240327-DCS2024_004-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 900 000,00	1 696 807,59	21 521,63	0,00	1 181 670,78	0,00	1 718 329,22
011	Charges à caractère général (4)	1 194 000,00	321 582,12	20 806,67	0,00	851 611,21	0,00	342 388,79
60622	Carburants	7 000,00	4 166,09	0,00	0,00	2 833,91	0,00	4 166,09
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	1 983,86	0,00	0,00	4 016,14	0,00	1 983,86
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	3 719,42	0,00	0,00	6 280,58	0,00	3 719,42
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	114,02	0,00	0,00	385,98	0,00	114,02
611	Contrats de prestations de services	562 200,00	95 614,95	3 248,63	0,00	463 336,42	0,00	98 863,58
61358	Autres	75 000,00	12 839,86	1 425,01	0,00	60 735,13	0,00	14 264,87
6156	Maintenance	5 000,00	1 705,59	0,00	0,00	3 294,41	0,00	1 705,59
6161	Multirisques	65 000,00	57 826,34	0,00	0,00	7 173,66	0,00	57 826,34
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 320,00	0,00	0,00	-320,00	0,00	10 320,00
6182	Documentation générale et technique	7 000,00	6 341,30	9 310,43	0,00	-8 651,73	0,00	15 651,73
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	21 320,00	5 902,20	0,00	22 777,80	0,00	27 222,20
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	3 156,00	0,00	0,00	16 844,00	0,00	3 156,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	1 620,00	0,00	0,00	18 380,00	0,00	1 620,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 300,00	2 122,00	0,00	0,00	13 178,00	0,00	2 122,00
6233	Foires et expositions	30 000,00	3 693,60	0,00	0,00	26 306,40	0,00	3 693,60
6234	Réceptions	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	1 477,20	517,20	0,00	23 005,60	0,00	1 994,40
6238	Divers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	467,16	0,00	0,00	1 532,84	0,00	467,16
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	4 464,37	403,20	0,00	3 132,43	0,00	4 867,57
6281	Concours divers (cotisations)	95 000,00	12 950,40	0,00	0,00	82 049,60	0,00	12 950,40
62878	Remb. frais à des tiers	74 000,00	75 679,96	0,00	0,00	-1 679,96	0,00	75 679,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 500 000,00	1 284 802,43	0,00	0,00	215 197,57		1 284 802,43
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	2 976,95	0,00	0,00	-1 976,95		2 976,95
6331	Versement mobilité	30 000,00	27 833,00	0,00	0,00	2 167,00		27 833,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	604,00	0,00	0,00	1 396,00		604,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	12 796,12	0,00	0,00	-796,12		12 796,12
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	2 150,00	0,00	0,00	-1 150,00		2 150,00
64111	Rémunération principale titulaires	439 000,00	422 291,98	0,00	0,00	16 708,02		422 291,98

SEINE ET MARNE NUMERIQUE - BUDGET PRINCIPAL SMN - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le formation, Pour information, S10
ID : 077-200036481-20240327-DCS2024_004-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Gestion des dépenses	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
64112	SFT, indemnité de résidence	1 000,00	1 465,51	0,00	0,00	-465,51		1 465,51
64113	NBI	15 000,00	486,95	0,00	0,00	14 513,05		486,95
64118	Autres indemnités	18 000,00	17 366,70	0,00	0,00	633,30		17 366,70
64131	Rémunérations	615 000,00	415 394,16	0,00	0,00	199 605,84		415 394,16
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	1 087,28	0,00	0,00	-1 087,28		1 087,28
64138	Primes et autres indemnités	36 000,00	32 358,64	0,00	0,00	3 641,36		32 358,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	158 000,00	168 510,00	0,00	0,00	-10 510,00		168 510,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	105 000,00	115 313,85	0,00	0,00	-10 313,85		115 313,85
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 000,00	16 198,00	0,00	0,00	1 802,00		16 198,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	996,00	0,00	0,00	4,00		996,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 047,94	0,00	0,00	-47,94		5 047,94
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	2 502,79	0,00	0,00	-2 502,79		2 502,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 700,00	0,00	0,00	300,00		2 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	40 000,00	36 722,56	0,00	0,00	3 277,44		36 722,56
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	101 000,00	15 852,47	714,96	0,00	84 432,57	0,00	16 567,43
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	50 000,00	15 851,29	714,96	0,00	33 433,75	0,00	16 566,25
65888	Autres	48 000,00	1,18	0,00	0,00	47 998,82	0,00	1,18
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 795 000,00	1 622 237,02	21 521,63	0,00	1 151 241,35	0,00	1 643 758,65
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	40 000,00	35 812,22	0,00	0,00	4 187,78		35 812,22
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	35 812,22	0,00	0,00	4 187,78		35 812,22
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		40 000,00	35 812,22	0,00	0,00	4 187,78		35 812,22
Total des dépenses réelles		2 835 000,00	1 658 049,24	21 521,63	0,00	1 155 429,13	0,00	1 679 570,87
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	65 000,00	38 758,35			26 241,65		38 758,35
6811	Dot. amort. immos incorporelles	65 000,00	38 758,35			26 241,65		38 758,35

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le formation, ID : 077-200036481-20240327-DCS2024_004-DE gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, gérées hors AE
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		65 000,00	38 758,35			26 241,65		38 758,35

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 733 959,39	1 774 212,51	0,00	0,00	-40 253,12
013	Atténuations de charges (4)	0,00	23 885,16	0,00	0,00	-23 885,16
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 366,19	0,00	0,00	-1 366,19
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	778,71	0,00	0,00	-778,71
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	21 740,26	0,00	0,00	-21 740,26
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	305 000,00	285 593,41	0,00	0,00	19 406,59
7066	Redevances services à caractère social	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	300 000,00	285 593,41	0,00	0,00	14 406,59
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 425 000,00	1 447 014,68	0,00	0,00	-22 014,68
7472	Participation régions	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	370 000,00	388 988,68	0,00	0,00	-18 988,68
74748	Participation autres communes	955 000,00	958 026,00	0,00	0,00	-3 026,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 759,39	177,26	0,00	0,00	3 582,13
75888	Autres	3 759,39	177,26	0,00	0,00	3 582,13
Total des recettes de gestion des services		1 733 759,39	1 756 670,51	0,00	0,00	-22 911,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	17 542,00	0,00	0,00	-17 542,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	17 542,00	0,00	0,00	-17 542,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 733 759,39	1 774 212,51	0,00	0,00	-40 453,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	200,00	0,00			200,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	200,00	0,00			200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		200,00	0,00			200,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : **400 €**

Catégories de biens	durée (en année)	date délibération
Ordinateurs et matériels informatiques	4	13/12/2017
Logiciels	5	13/12/2017
Automobiles	5	13/12/2017
Matériel divers (relieuse, massicot, vidéo projecteur ...)Outillage	5	13/12/2017
Mobiliers	10	13/12/2017
Photocopieurs	5	13/12/2017
Téléphonie	3	13/12/2017

IV – ANNEXES					IV		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023					B9		
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	0	1	1
Directeur général des services	A	1	0	1	0	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10	0	10	6	1	7
Attaché Principal	A	2	0	2	2	0	2
Attaché	A	2	0	2	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 2e classe	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	1	0	1	0	1	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0	11	2	4	6
Ingénieur Principal	A	1	0	1	0	0	0
Ingénieur	A	5	0	5	1	2	3
Technicien Principal 1ere classe	B	1	0	1	0	0	0
Technicien Principal 2eme classe	B	4	0	4	1	2	3
TOTAL GENERAL (a+ b + c)		22	0	22	8	6	14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2024	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Directeur général des services	A	TECH	HEA3		L. 343-1	CDD
Ingénieur	A	TECH	673		L. 332-8 – 2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	478		L. 332-8 – 2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	390		L. 332-8 – 3°	CDD
Technicien Principal 2eme classe	B	TECH	371		L. 332-8 – 2°	CDD
Technicien Principal 2eme classe	B	TECH	371		L. 332-8 – 2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Ingénieur principal	A	TECH	555		L. 332-24	CDD
Ingénieur	A	TECH	610		L. 332-24	CDD
Technicien	A	TECH	368		L. 332-23-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique) :

• Emploi permanent lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires : Article L. 332-8 – 1°

• Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté (quelle que soit la catégorie) : Article L. 332-8 – 2°

• Emploi permanent dans les communes de moins de 1 000 habitants ou les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants, pour tous les emplois (quel que soit le temps de travail et quelle que soit la catégorie) : Article L. 332-8 – 3°

• Emploi permanent dans les communes nouvelles issues de la fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant une période de 3 années suivant leur création, prolongée, le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement de leur conseil municipal suivant cette même création, pour tous les emplois (quel que soit le temps de travail et quel que soit la catégorie) : Article L. 332-8 – 4°

• Emploi permanent dans les autres collectivités territoriales ou établissements, pour tous les emplois à temps non complet lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50% : Article L. 332-8 – 5°

• Emploi permanent dans les communes de moins de 2000 habitants et dans les groupements de communes de moins de 10000 habitants lorsque la création ou la suppression d'un emploi dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public : A L. 332-8 – 6°

• Remplacement d'agents sur un emploi permanent : Article L. 332-13

• Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire : Article L. 332-14

• Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : Article L. 332-23-1°

• Besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité : Article L. 332-23-2°

• Contrat pour mener à bien un projet ou une opération identifiée (contrat de projet) : Article L. 332-24

• Personnes handicapées : Article L. 352-4

• Certains emplois de direction : Article L. 343-1

• Collaborateur de cabinet : Article L. 333-1

• Collaborateur de groupe d'élus ou de groupe de délégués (communes de plus de 100 000 habitants) : Article L. 333-12.

• A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-8, L. 332-13, L. 332-14, L. 352-4 et L. 343-1 du code général de la fonction publique, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 201

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-23, L. 332-24, L. 333-1 et L. 333-12 du code général de la fonction publique.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des Organismes	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicat mixte Seine-Yveline-Numérique	21/06/2023		0,00 €
Syndicat mixte Val-d'Oise Numérique	21/06/2023		0,00 €
GIP Maximilien	21/09/2023	Contribution annuelle	1 730,40 €

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Services individualisés	Budgets	Nomenclatures
Aménagement numérique	Budget annexe Aménagement numérique	M4
Centrale d'achat	Budget annexe Centrale d'achat	M4

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

CT.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	72,97	0,00	72,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		65 819,03	III 41 287,78
Ressources propres externes de l'année (a)		819,03	2 529,43
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	819,03	2 529,43
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		65 000,00	38 758,35
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	5 000,00	3 083,00
2817531	<i>Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)</i>	0,00	7 780,00
2817533	<i>Réseaux câblés (mise à dispo)</i>	8 000,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	41 000,00	20 516,91
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	6 000,00	4 015,44
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	4 000,00	1 679,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 000,00	1 684,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	41 287,78	0,00	0,00	0,00	41 287,78

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 72,97
Ressources propres disponibles	IV 41 287,78
Solde	V = IV - II (5) 41 214,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.